

Présidence : Azerbaïdjan

1004^e SÉANCE PLÉNIÈRE DU FORUM

1. Date : mercredi 16 mars 2022 (dans la Neuer Saal et par visioconférence)

Ouverture : 10 heures

Clôture : 12 h 55

2. Président : Ambassadeur R. Sadigbayli

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : DÉCLARATIONS GÉNÉRALES

a) *Opération militaire spéciale visant à dénazifier et à démilitariser l'Ukraine* : Fédération de Russie (annexe 1)

Motion d'ordre : États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie

b) *Guerre d'agression russe contre l'Ukraine* : Ukraine (FSC.DEL/131/22), France-Union européenne (l'Albanie, la Macédoine du Nord et le Monténégro, pays candidats ; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Andorre, la Géorgie, Saint-Marin et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (FSC.DEL/128/22), États-Unis d'Amérique (annexe 2), Suisse (FSC.DEL/127/22 OSCE+), Canada (annexe 3), Royaume-Uni (annexe 4), Géorgie (annexe 5), Turquie (annexe 6), Allemagne (annexe 7), Autriche, Lettonie (annexe 8), Lituanie (annexe 9) (FSC.DEL/140/22), Grèce, Fédération de Russie, France-Union européenne, Biélorussie (FSC.DEL/129/22 OSCE+)

c) *Provocations militaires récentes de l'Arménie* : Azerbaïdjan (annexe 10), Arménie (annexe 11)

Point 2 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

Rapport du Président sur la session de clôture de la 32^e Réunion annuelle d'évaluation de l'application, qui s'est tenue à Vienne et par vidéoconférence les 1^{er} et 2 mars 2022 : Ouzbékistan (annexe 12)

4. Prochaine séance :

Mercredi 23 mars 2022, à 10 heures, dans la Neuer Saal et par visioconférence

1004^e séance plénière

Journal n° 1010 du FCS, point 1 a) de l'ordre du jour

**DÉCLARATION
DE LA DÉLÉGATION DE LA FÉDÉRATION DE RUSSIE**

Monsieur le Président,

L'opération militaire spéciale menée par les forces armées de la Fédération de Russie se poursuit en Ukraine. Elle est exécutée conformément à l'article 51 du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies, avec l'approbation du Conseil de la Fédération de Russie, et en application des traités d'amitié, de coopération et d'assistance mutuelle conclus par la Fédération de Russie avec la République populaire de Donetsk (RPD) et la République populaire de Louhansk (RPL) et ratifiés par l'Assemblée fédérale le 22 février.

Cette opération est nécessaire. Elle est la conséquence de huit années d'agressions commises contre le Donbass par le régime de Kiev qui, encouragé par les pays membres de l'OTAN, a imposé des politiques russophobes et créé un terreau fertile pour le néonazisme à nos frontières. Tout cela s'est produit dans le contexte d'une dégradation catastrophique de la sécurité européenne et mondiale provoquée par les actes des États-Unis d'Amérique et de l'Alliance de l'Atlantique Nord.

Depuis 2014, l'Ukraine et les pays occidentaux, qui prétendent représenter le « monde civilisé », ferment les yeux sur les souffrances de la population civile du Donbass, qui a été soumise à un blocus économique, social et des transports. Les États participants de l'OSCE ont ignoré le droit international humanitaire, bien que les pertes massives en vies humaines dans la population civile, les violations incessantes des droits de l'homme et les cas de mauvais traitements et de torture par les militaires ukrainiens aient tous été enregistrés dans des rapports d'organisations internationales faisant autorité.

Les répercussions des crimes de guerre commis par les forces de sécurité ukrainiennes continuent d'être ressenties dans le Donbass. Des milliers de civils russophones ont trouvé la mort et ont été blessés lors des bombardements systématiques des localités effectués au moyen d'armes meurtrières utilisées sans discernement. L'intention d'anéantir les habitants du Donbass ou de commettre un génocide contre ses populations est évidente. Les charniers clandestins improvisés, qui ont dû être creusés à l'extérieur des sites spécialement désignés, en sont l'illustration. Entre août et octobre 2021, cinq charniers de ce type ont été découverts près de la ville de Pervomaisk (en RPL), d'où ont été exhumés les restes d'au moins 295 civils morts à la suite de bombardements effectués par les forces de sécurité ukrainiennes en

2014. On sait déjà que parmi les restes se trouvent les corps de femmes d'âges divers. Nous parlons du traitement cruel de la population civile et de l'utilisation dans le conflit armé de moyens et de méthodes interdits par le droit humanitaire international.

Or nous n'avons toujours pas entendu la communauté « civilisée » occidentale donner une évaluation franche de ces crimes de guerre. Je crois que nos collègues sont tout à fait conscients qu'ils donnent ainsi toute liberté au régime nationaliste de Kiev de poursuivre la violence armée contre les populations de Donetsk et de Louhansk. Il n'a pas fallu longtemps pour que les conséquences se fassent sentir.

Le 14 mars, un missile tactique Tochka-U a frappé une zone d'habitation de la ville de Donetsk. Vingt civils ont été tués. Vingt-huit autres personnes ont été grièvement blessées. Le fait qu'il s'agissait d'une ogive à sous-munitions prouve que le but des nationalistes était de bombarder la ville en tuant autant de civils que possible. Le bombardement a été effectué en direction du nord-ouest, à partir de la zone de Krasnoarmiisk, qui est contrôlée par des unités ukrainiennes. Je souligne que l'utilisation de bombes à sous-munitions contre une zone d'habitation urbaine où il n'y a pas de position de tir est un crime de guerre, et que ce type d'arme est interdit par les accords internationaux. Là encore, ni la Présidence de l'OSCE ni aucun des États participants n'ont condamné cet acte d'agression. Apparemment, nos collègues occidentaux estiment qu'il y a des populations qui méritent une protection et d'autres qui, pour une raison quelconque, ne le méritent pas. Voilà donc à quoi ressemblent un comportement « civilisé » et un « engagement » envers le droit humanitaire international.

Le cynisme des organisateurs de cet acte de terrorisme d'État s'est également manifesté dans le fait que deux jours avant l'attaque, la partie ukrainienne a commencé à lancer un appel aux mères de la RPD sur les réseaux sociaux afin qu'elles se rendent à l'administration de la ville de Donetsk pour connaître le sort de leurs fils. C'est précisément à l'endroit et à l'heure indiqués dans ces appels que l'attentat ignoble a été perpétré. Que disent à ce sujet ceux qui nous exhortent à appliquer la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies ?

Monsieur le Président,

Les objectifs de l'opération militaire spéciale russe ont été rendus publics. Il s'agit de protéger les habitants de la RPD et de la RPL, de démilitariser et de dénazifier l'Ukraine ainsi que d'éliminer la menace militaire qui pèse sur notre pays en provenance du territoire ukrainien en raison de son assimilation par les pays de l'OTAN et de l'envoi massif d'armes à son régime.

Comme l'ont déclaré les dirigeants russes, l'opération spéciale se déroule strictement comme prévu. Le 15 mars, les forces armées de la Fédération de Russie ont pris entièrement le contrôle de l'ensemble du territoire de la région de Kherson. Ils ont percé le front de Donetsk près de Horlivka, ce qui mettra enfin un terme au pilonnage du Donbass qui dure depuis huit ans. Les combats se poursuivent en direction de Louhansk pour le contrôle des villes de Sievierodonetsk et Rubizhne. Des progrès sont réalisés en direction de Kryvyi Rih et de Kurakhove, ainsi que dans la région de Zaporizhzhia-Orikhove.

L'armée russe a détruit quelque 4 000 infrastructures militaires en 21 jours, dont le terrain d'entraînement militaire de Yavoriv dans la région de Lviv, où des instructeurs de

l'OTAN avaient formé du personnel militaire ukrainien à « l'art de la guerre » pendant toutes ces années. Au total, 111 avions ukrainiens, 68 hélicoptères, 160 drones, 159 systèmes de missiles antiaériens, 1 353 chars et autres véhicules blindés de combat, 129 systèmes de lance-roquettes multiples, 493 pièces d'artillerie de campagne et mortiers et 1 096 véhicules tactiques d'opérations spéciales ont été neutralisés.

Au mépris des normes internationales et de leurs propres règles, les pays de l'OTAN et de l'Union européenne fournissent actuellement des armes mortelles à l'Ukraine et envoient des mercenaires tuer des militaires russes. Dans ces circonstances, la saisie d'armes étrangères et l'élimination des mercenaires étrangers arrivant en Ukraine se poursuivront. La responsabilité de la mort de cette catégorie de ressortissants étrangers en Ukraine incombe uniquement aux dirigeants des pays qui les ont envoyés.

Dans la soirée du 14 mars, les troupes aéroportées russes ont capturé une place forte de nationalistes et de mercenaires étrangers située près de la localité de Huta-Mezhyhirska. Nos forces armées ont saisi dix systèmes de missiles antichars Javelin fabriqués par les États-Unis et un certain nombre d'autres armes fournies par les pays occidentaux à l'Ukraine. Comme d'autres armes étrangères saisies au cours de l'opération spéciale, ces systèmes ont été remis à des unités de la milice populaire de la RPD et de la RPL.

Au cours de la démilitarisation des nationalistes ukrainiens, les militaires russes ont également capturé un grand nombre de systèmes portatifs de défense aérienne (MANPADS) de différents types. Des MANPADS Iгла ont de nouveau été saisis dans la région de Kherson. Les numéros de série de ces systèmes sont en cours de vérification, ce qui permettra d'identifier le pays fournisseur d'Europe de l'Est. On sait que les États participants de l'OSCE continuent de fournir massivement des systèmes portatifs de défense aérienne dans la zone d'hostilités. Il s'agit là d'une violation flagrante des engagements politiques militaires de l'OSCE auxquels ils ont eux-mêmes souscrit, à savoir les Principes régissant les transferts d'armes classiques (1993), la Section III(A) du Document de l'OSCE sur les armes légères et de petit calibre (2000) et les Principes de l'OSCE pour les contrôles à l'exportation des systèmes portatifs de défense aérienne (2008).

Nous avons déjà lancé à plusieurs reprises des mises en garde contre les risques énormes que représente le fait de mettre des MANPADS entre les mains de radicaux ukrainiens. Aujourd'hui, ces systèmes circulent librement sur le territoire ukrainien. Lorsqu'ils quittent précipitamment leurs positions, les nationalistes les abandonnent dans des caisses avec d'autres armes et munitions. En outre, le régime de Kiev poursuit la livraison incontrôlée de MANPADS reçus des pays européens et des États-Unis aux « forces de défense territoriale », ce qui crée une menace à long terme d'attaques terroristes contre des aéronefs civils en Ukraine et dans toute l'Europe. La responsabilité en incombera aux pays fournisseurs. Les militaires russes continueront à rechercher et à saisir les MANPADS abandonnés par les nationalistes afin d'empêcher que ces armes mortelles ne tombent entre les mains de terroristes et ne soient transportées hors d'Ukraine.

Monsieur le Président,

Nous avons récemment entendu des déclarations provocatrices faites en Occident, en particulier de la part du Secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg, au sujet des projets de la Russie d'utiliser des armes chimiques en Ukraine. Je m'empresse de vous décevoir.

Notre pays a détruit tous ses stocks d'armes chimiques, tandis que les États-Unis restent le seul pays partie à la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction du 13 janvier 1993 (CAC) qui continue à en posséder et à breveter diverses inventions liées à l'utilisation d'agents de guerre chimique à part entière, y compris les agents neurotoxiques.

Pas plus tard que l'année dernière, nous avons appris que des groupes radicaux ukrainiens, sous la supervision de représentants des services de renseignement américains, se préparaient à lancer de dangereuses provocations en utilisant des produits chimiques toxiques. Le Ministre de la défense de la Fédération de Russie, Sergei Shoigu, a notamment parlé de ce sujet lors de la partie publique de la réunion élargie du Conseil du Ministère russe de la défense le 21 décembre 2021. L'objectif des actions susmentionnées était d'accuser la Russie d'utiliser des armes chimiques contre la population civile et de violer ses obligations au titre de la Convention sur les armes chimiques.

Dans ce contexte, certains faits intéressants sont survenus. La semaine dernière, il a été signalé qu'environ 80 tonnes d'ammoniac avaient été transportées le 9 mars par des nationalistes ukrainiens vers la localité de Zolochiv, près de Kharkiv. Les habitants qui avaient réussi à quitter Zolochiv affirment que les nationalistes avaient donné des instructions sur la manière de faire face à une attaque chimique. Une autre provocation dangereuse est manifestement en préparation.

À cet égard, nous avons distribué un document national au sein de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques et à l'ONU décrivant divers scénarios de sabotage planifiés par des radicaux ukrainiens avec le soutien de leurs mentors étrangers. Le premier concerne la pose de mines sur des cuves d'ammoniaque entreposées dans les installations de l'entreprise Sievierodonetsk Azot Association (dans la ville de Sievierodonetsk) et de l'usine portuaire d'Odessa (dans la ville d'Odessa). Le second est l'explosion de cuves contenant des produits chimiques toxiques dans des zones densément peuplées. En particulier, il a été établi de manière fiable que les 8 et 9 décembre 2021, des radicaux ukrainiens ont livré sur le territoire de la région de Donetsk des fûts métalliques de 200 litres portant des marquages étrangers. La livraison et le stockage de cette cargaison dangereuse ont été coordonnés par des employés de la société militaire privée américaine Forward Observation Group (basée au Nevada). On sait que quatre militaires ukrainiens ont été gravement brûlés et intoxiqués pendant le déchargement de cette cargaison.

Nous appelons le régime nationaliste ukrainien et ses mentors à revenir à la raison et à éviter une catastrophe.

Nos craintes de longue date concernant le développement, par les États-Unis, de composants biologiques de qualité militaire correspondants sur le territoire ukrainien sous les auspices des services de renseignement américains ont récemment été confirmées. L'agitation extrême des responsables de l'administration américaine suscitée par la découverte de leurs travaux sur des agents biologiques de qualité militaire sur le territoire ukrainien est également révélatrice. En particulier, la sous-secrétaire d'État américaine Victoria Nuland a déclaré en toute franchise que la partie américaine mettait tout en œuvre pour que les résultats des activités de ces laboratoires ne tombent pas entre les mains des forces armées de la Fédération de Russie. Les instructions données aux responsables de laboratoire dont nous avons pris connaissance montrent qu'ils avaient reçu l'ordre de détruire les collections sans

laisser de traces. Que cachent donc les États-Unis dans ces laboratoires biologiques militaires en Ukraine ?

Le Ministère russe de la défense a en sa possession des documents confirmant qu'un réseau d'au moins 30 laboratoires biologiques a été mis en place en Ukraine, où des expériences très dangereuses sont menées pour renforcer les propriétés pathogènes de la peste, de l'anthrax, de la tularémie, du choléra et d'autres maladies mortelles en utilisant la biologie synthétique. Les résultats des recherches ont été envoyés aux centres biologiques de l'armée américaine, notamment l'Institut de recherche médicale sur les maladies infectieuses de l'armée américaine, l'Institut de recherche de l'armée Walter Reed, le Centre de recherche médicale de la marine américaine et les laboratoires militaires de Fort Detrick, qui étaient auparavant des sites clés du programme américain d'armes biologiques.

Lors de la dernière réunion, la délégation américaine a déclaré que ces laboratoires visaient à améliorer la santé de la population ukrainienne. Dans la pratique, cependant, le programme de « réforme » du système de santé ukrainien mis en œuvre par les États-Unis a entraîné une augmentation de l'incidence d'infections particulièrement dangereuses, notamment la rubéole, la diphtérie et la tuberculose chez les Ukrainiens. L'incidence de la rougeole a été multipliée par plus de 100. Nos collègues de l'ONU ont également cité des éléments prouvant qu'à Kharkiv, où se trouve l'un de ces laboratoires, 20 soldats ukrainiens sont morts de la grippe porcine en janvier 2016 et 200 autres ont été hospitalisés. En mars de la même année, quelque 370 personnes sont mortes de la grippe porcine en Ukraine. Un foyer épidémique d'une maladie similaire aux symptômes de la peste a été signalé en 2019. Il est fort probable que l'un des objectifs des États-Unis et de leurs alliés en Ukraine était de créer des agents biologiques capables de cibler sélectivement différents groupes ethniques.

Ces informations confirment les affirmations que nous avons avancées à maintes reprises dans le contexte de la mise en œuvre de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction (CABT) en ce qui concerne les activités militaires biologiques des États-Unis et de leurs alliés dans l'espace postsoviétique. Nous n'excluons pas la possibilité d'invoquer les mécanismes des articles V et VI de la CABT pour mettre un terme à ces activités. Nous sommes convaincus que des mesures décisives sont nécessaires pour renforcer le dispositif afin d'empêcher que des activités biologiques militaires soient menées en violation de la Convention. Nous appelons également à la création, dans le cadre de la CABT, d'un groupe à composition non limitée chargé de reprendre les travaux sur un protocole juridiquement contraignant à la Convention, doté d'un mécanisme de vérification efficace, qui est bloqué depuis 2001 par les États-Unis. Ceci est dans l'intérêt de la grande majorité des États parties à la Convention.

Monsieur le Président,

Contrairement aux mantras antirusse de nos partenaires occidentaux sur les menaces qui pèsent sur l'Ukraine, le véritable danger pour le pays et sa population est actuellement posé par les formations armées néo-nazies, qui commettent d'innombrables crimes de guerre et utilisent des méthodes terroristes. Ces formations continuent à miner des zones d'habitation et à détruire des ponts et des routes ainsi que des installations publiques. Les civils sont contraints de supporter des conditions inhumaines, sans chauffage, électricité, eau, nourriture et médicaments.

Une autre provocation a été consignée le 11 mars à Kharkiv, où des combattants du bataillon de défense territoriale ont fait exploser un bâtiment de l'Institut de physique et de technologie afin de dissimuler des travaux de recherche sur le nucléaire. Jusqu'à 50 employés de l'Institut auraient été blessés. En outre, il a été signalé que les corps de civils tués lors d'une opération punitive contre les opposants au régime criminel de Kiev étaient cachés dans le sous-sol d'une école d'art qui se trouve dans la rue Yesenina à Kharkiv. À Soumy, les nationalistes effectuent des raids sur des ménages privés, au cours desquels, sous la menace de violences physiques et de meurtres, ils saisissent de force la nourriture, les équipements et les voitures privées des personnes concernées.

Les tactiques des combattants du bataillon nationaliste Azov démontrent que les subordonnés ukrainiens ont assimilé avec diligence l'expérience de leurs enseignants occidentaux. Le 6 mars, ils ont ouvert le feu sur des civils qui circulaient le long d'un couloir humanitaire à la sortie de la ville de Marioupol. Le lendemain, lors d'affrontements avec les forces de la RPD qui ont eu lieu dans l'avenue de la Victoire, une grande artère de la ville, les combattants d'Azov ont utilisé 150 civils comme « boucliers humains » pour s'abriter derrière eux. En outre, nous avons établi que les nationalistes se sont emparés d'autobus, notamment scolaires, ainsi que d'autres véhicules destinés à l'évacuation des réfugiés afin de les utiliser comme postes de tir mobiles. D'où la question suivante : à l'Ouest, personne n'a rien vu ?

Nous regrettons qu'au lieu de contribuer à la normalisation de la situation humanitaire, le régime de Kiev diffuse dans les médias mondiaux des informations provocatrices sur la prétendue « frappe » de l'aviation russe sur l'hôpital n° 3 de Marioupol. Il convient tout d'abord de noter que le 9 mars, le Ministère russe de la défense avait déclaré un cessez-le-feu pour l'évacuation en toute sécurité des civils de la ville. En outre, l'aviation russe n'a effectué aucune mission visant des cibles sur le terrain dans la région de Marioupol. La prétendue « frappe aérienne » n'est rien d'autre qu'une provocation orchestrée pour maintenir l'hystérie anti-russe dans l'opinion publique occidentale. Sinon, comment les images de la prétendue scène de l'incident auraient-elles pu être diffusées dans les médias mondiaux avec une telle rapidité ? Pour une raison quelconque, l'attaque sanglante des forces de sécurité ukrainiennes contre Donetsk n'a pas provoqué un tel tollé.

La partie russe a déclaré à plusieurs reprises que les installations médicales de Marioupol, y compris l'hôpital n° 3, avaient cessé leurs activités dès la fin février. Tout le personnel et les patients ont été chassés par les nationalistes. Le bâtiment de l'hôpital a été converti en un point d'appui du bataillon nationaliste Azov. Des photographies du terrain de l'hôpital contiennent des éléments prouvant que deux explosions distinctes ont été mises en scène à proximité. Les experts savent que des munitions hautement explosives, même de faible puissance, auraient complètement détruit les murs extérieurs du bâtiment. Nous condamnons fermement toute tentative de la part des nationalistes ukrainiens de tromper la communauté internationale en essayant de se laver les mains de leurs propres crimes. Ils n'y parviendront pas.

Monsieur le Président,

Environ 7 000 citoyens de 16 pays continuent d'être pris en otage par les néo-nazis ukrainiens qui les utilisent comme « boucliers humains », tout comme les équipages de plus

de 50 navires étrangers qui sont piégés dans les ports maritimes en raison de la menace que constituent les mines disséminées par l'Ukraine dans la mer d'Azov et la mer Noire. Il s'agit de citoyens d'Azerbaïdjan, d'Égypte, de Géorgie, de Grèce, d'Inde, de Jamaïque, du Liban, des Philippines, de Syrie, de Turquie et de plusieurs autres pays.

La situation humanitaire à Marioupol est extrêmement difficile. Des centaines de milliers de personnes, dont des ressortissants étrangers, sont retenues de force par les nationalistes, qui menacent de représailles physiques quiconque tente de quitter la ville. Selon nos informations, le consul grec Manolis Androulakis a été enfermé pendant plusieurs semaines dans le sous-sol de la maison n° 25 du boulevard Primorsky, occupée par la mission de l'OSCE. Selon des informations communiquées il y a quelques jours, il manquerait de nourriture et d'eau. Le consul a réussi à contacter des représentants du ministère grec des affaires étrangères, mais les combattants d'Azov l'empêchent quasiment d'utiliser le téléphone. Il n'a pas non plus été autorisé à emprunter les couloirs humanitaires établis par la Russie. Malgré la demande du ministère grec de le libérer et d'autoriser les journalistes à entrer, aucune décision n'a été prise à ce sujet.

Des progrès ont été réalisés hier dans la direction de Marioupol. Grâce à l'action efficace des forces de la RPD et au soutien des unités des forces armées russes, la quasi-totalité des positions de tir installées dans les faubourgs de Marioupol ont été détruites. Les principales forces néo-nazies présentes dans les zones d'habitation de la périphérie de la ville ont été éliminées. La percée jusqu'à Marioupol a permis d'ouvrir des couloirs humanitaires et de procéder à une évacuation sans précédent de ses habitants.

Monsieur le Président,

La Fédération de Russie continue d'honorer pleinement ses engagements dans le domaine humanitaire. Hier, pour la douzième fois, nous avons mis en place des couloirs humanitaires dans les régions de Kiev, Tchernihiv, Soumy et Kharkiv, permettant aux civils de se rendre à la fois dans les régions occidentales du pays et en territoire russe. Les cessez-le-feu que nous avons instaurés sont strictement respectés. Nous notons toutefois avec regret que ces pauses sont utilisées par les unités ukrainiennes et les bataillons néonazis pour se regrouper et renforcer leurs positions. En outre, nous rencontrons régulièrement des difficultés pour parvenir à un accord sur les itinéraires des corridors humanitaires. Hier, par exemple, les autorités de Kiev n'ont approuvé, une fois de plus, que trois des dix itinéraires que nous avons proposés, et aucun d'entre eux vers la Russie.

Le Gouvernement ukrainien continue d'affirmer cyniquement qu'aucun civil ni ressortissant étranger ne souhaite se rendre en Fédération de Russie. Mais l'augmentation quotidienne du nombre de demandes d'évacuation envoyées sur divers canaux de communication par des citoyens ukrainiens et des ressortissants étrangers indique le contraire. Aujourd'hui, leur nombre dépasse 2,6 millions de personnes provenant de près de 2 000 localités en Ukraine.

Nous sommes consternés de constater que depuis que nous avons rendu ces statistiques publiques, les unités des services de sécurité ukrainiens ont reçu l'ordre de procéder à des détentions, des arrestations, des fouilles et des interrogatoires de masse, jour et nuit. Depuis le 9 mars, les autorités ukrainiennes autorisent les nationalistes à utiliser des armes contre les personnes qui pourraient être évacuées vers la Fédération de Russie,

menaçant de tuer leurs proches qui restent sur le territoire ukrainien. Le maire de Soumy, Oleksandr Lysenko, et le chef de l'administration régionale de cette même ville, Dmytro Zhyvytskyi, ont menacé publiquement de faire tirer sur les civils qui tenteraient d'utiliser les couloirs humanitaires pour atteindre la Russie. Ces propos sont inhumains. Pour notre part, nous posons une nouvelle fois la question aux participants à cette réunion : où est la réaction de l'Occident ? Ou la « communauté civilisée » autoproclamée continue-t-elle de ne rien voir ?

Malheureusement, toutes les demandes que nous avons adressées aux organisations internationales, et surtout au Comité international de la Croix-Rouge, pour qu'elles prennent des mesures efficaces afin d'inciter les maires des villes ukrainiennes et le gouvernement ukrainien à prendre toutes les mesures nécessaires pour préparer l'évacuation de la population civile et lui donner des informations sur les points de rassemblement, l'ouverture de couloirs humanitaires et la formation de colonnes humanitaires restent pour l'instant lettre morte.

Monsieur le Président,

Pour terminer, permettez-moi de vous rappeler que la tâche de l'opération militaire spéciale n'est ni d'occuper l'Ukraine ni de détruire son statut d'État. L'opération spéciale, j'insiste sur ce point, n'est pas dirigée contre la population civile. Notre message est on ne peut plus clair : nous ne voulons pas de la construction dans un pays voisin d'un État néonazi ayant pour tradition de faire défiler des bataillons arborant des insignes SS devant le Président ukrainien. Dans ce contexte, les objectifs de démilitarisation, de dénazification et de retour à la souveraineté originelle de l'Ukraine, telle qu'inscrite dans la Déclaration d'indépendance, qui proclamait son statut de neutralité et sa coopération avec la Russie, seront atteints.

Merci, Monsieur le Président. Je vous serais reconnaissant de bien vouloir annexer le texte de la présente déclaration, ainsi que les documents supplémentaires qui seront distribués après la séance plénière, au journal de ce jour.

FSC.JOUR/1010

16 March 2021

Annex 1

Attachment

FRENCH

Original: RUSSIAN

À PROPOS DES ACTIVITÉS BIOLOGIQUES MILITAIRES DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE SUR LE TERRITOIRE DE L'UKRAINE

Avec le soutien financier et organisationnel des États-Unis d'Amérique, un réseau de plus de 30 laboratoires biologiques a été mis en place sur le territoire ukrainien à partir de 2014 pour mener des recherches scientifiques sur les maladies mortelles, en particulier les agents pathogènes et les virus dangereux. La DTRA (Defense Threat Reduction Agency) est le client qui a commandé ces travaux. Il s'agit d'un organisme qui relève du Département de la défense des États-Unis.

Les travaux se sont déroulés selon trois axes principaux :

L'environnement biologique a été surveillé, comme l'indique le Pentagone, dans les zones de déploiement possibles des contingents militaires des pays membres de l'OTAN.

Des souches de micro-organismes dangereux ont été recueillies et transférées aux États-Unis à intervalles réguliers.

Des recherches scientifiques ont été menées sur d'éventuels agents de guerre biologique spécifiques à une région, qui ont des foyers naturels et pourraient être transmis aux humains.

Au cours de l'opération spéciale des forces armées de la Fédération de Russie, des employés civiques et patriotiques de ces laboratoires ont remis à la partie russe des preuves documentaires indiquant les mesures urgentes prises par les États-Unis pour éliminer les traces du programme biologique militaire mis en œuvre en Ukraine avec le financement du Département américain de la défense. On sait ainsi qu'à partir du 24 février de cette année, le Ministère ukrainien de la santé a ordonné la destruction complète des agents biologiques conservés dans ces laboratoires. Les instructions confirment que les gouvernements américain et ukrainien craignaient sérieusement que les experts russes ne mettent la main sur des preuves irréfutables des travaux pratiques menés pour renforcer les propriétés pathogènes des micro-organismes à l'aide de techniques de biologie synthétique. Leur portée aurait pu en effet constituer une violation systématique de la Convention internationale sur les armes biologiques et à toxines par l'Ukraine et les États-Unis, ce que le Gouvernement russe a dénoncé à plusieurs reprises.

Le projet le plus intéressant à cet égard est celui dont le nom de code est UP-4. L'objectif de ces travaux était d'identifier les maladies aviaires qui présentent le plus grand risque pour l'homme et qui ont le plus grand potentiel pour déstabiliser la situation épidémiologique d'une région donnée dans un laps de temps extrêmement court. D'autres

travaux ont consisté à étudier les voies de migration des oiseaux afin de déterminer celles qui passent par le territoire de la Russie et affectent le moins les pays européens. La capture délibérée d'oiseaux sur le territoire russe, leur transport ultérieur vers l'Ukraine et le suivi de leur voyage de retour étayaient cette théorie. En outre, au cours de leurs travaux, les scientifiques ont recensé les endroits qui présentent la plus grande concentration d'oiseaux susceptibles d'être infectés avec un agent pathogène particulièrement dangereux.

Ces études pourraient indiquer que les biologistes militaires américains et ukrainiens avaient l'intention d'utiliser les oiseaux comme vecteurs d'armes de destruction massive. Une telle approche est l'une des méthodes de guerre les plus imprudentes, inhumaines et hautement irresponsables qui soient. Il paraît évident en effet que les créateurs qui lanceraient une telle « arme vivante » en perdraient inévitablement le contrôle et que l'épidémie se propagerait dans tout l'espace post-soviétique et contaminerait également l'Europe occidentale. Il est particulièrement alarmant de constater que des expériences similaires au projet UP-4 sont menées à proximité de zones densément peuplées de pays européens qui se considèrent comme des alliés des États-Unis, mais dont la sécurité est clairement négligée par leurs « partenaires » américains.

D'autres documents obtenus par le Ministère russe de la défense montrent que les scientifiques ukrainiens envoyaient régulièrement des échantillons de biomatériaux à des personnes et organisations intéressées à l'étranger. Les échantillons envoyés comprenaient non seulement des vecteurs de maladies (puces, etc.) mais aussi du sérum sanguin de membres du groupe ethnique slave. Il est donc vraisemblable que des spécialistes des laboratoires biologiques américains en Ukraine aient mené des recherches sur l'impact des agents pathogènes sur les personnes en fonction de facteurs raciaux et ethniques. D'où l'intérêt du Pentagone pour le développement d'armes biologiques sélectives visant certains groupes ethniques (« armes ethniques »).

En outre, les documents confirment que l'Allemagne met en œuvre son propre programme biologique militaire en Ukraine. Son objectif est d'étudier le potentiel de maladies mortelles telles que la fièvre hémorragique de Crimée-Congo dans un contexte d'Europe de l'Est.

On note, par exemple, que dans un projet conjoint organisé dans le cadre de ces travaux par l'Institut allemand Bernhard Nocht de médecine tropicale avec le Centre de santé publique du Ministère ukrainien de la santé, la partie ukrainienne s'est engagée à fournir des échantillons de sang de personnes d'origine slave provenant de différentes régions du pays. En outre, des spécialistes allemands se sont rendus régulièrement dans les hôpitaux ukrainiens de Kiev, de Kharkiv, d'Odessa et de Lviv pour s'informer directement des caractéristiques de la maladie au sein de la population locale. Le projet a été financé par le Ministère fédéral allemand des affaires étrangères et la Bundeswehr.

Les activités de l'Allemagne, jusque-là inconnues du grand public, représentent la même menace que les expériences biologiques américaines et nécessitent un examen approfondi.

La divulgation de documents sur les activités des laboratoires biologiques américains en Ukraine a eu l'effet d'une bombe dans l'espace d'information international. Lors des

auditions du Congrès, la sous-secrétaire d'État américaine Victoria Nuland a été contrainte d'admettre l'existence de laboratoires biologiques américains en Ukraine, mais a nié les accusations selon lesquelles ils développaient des armes de destruction massive interdites. Dans ce contexte, le représentant du Ministère chinois des affaires étrangères, Wangi Yi, a exprimé sa vive inquiétude quant à la nature inhumaine du programme biologique militaire américain et a demandé au Gouvernement américain de divulguer des informations sur le but, les objectifs et le contenu de ce programme. Il a également proposé une initiative visant à organiser des inspections internationales des installations biologiques militaires américaines. Les médias conservateurs américains exigent la fermeture immédiate de tous les laboratoires biologiques américains à l'étranger. Au Conseil de sécurité des Nations unies, la délégation russe a soulevé la question de l'utilité d'une enquête internationale sur le programme biologique militaire américain.

Les documents publiés montrent clairement que les États-Unis développent un nouveau type d'arme biologique dans les laboratoires ukrainiens.

Les activités biologiques militaires des États-Unis en Ukraine violent la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction et constituent une menace directe pour la sécurité biologique non seulement de la Russie mais aussi des pays d'Europe centrale et orientale.

1004^e séance plénière

Journal n° 1010 du FCS, point 1 b) de l'ordre du jour

**DÉCLARATION
DE LA DÉLÉGATION DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE**

Merci, Monsieur le Président.

Tout d'abord, je tiens à dire que je m'exprime au titre du sujet soulevé par l'Ukraine. Et je rejette le titre incendiaire, faux et totalement inapproprié que la délégation russe a soulevé plus tôt.

Permettez-moi de commencer par évoquer la mort tragique de deux journalistes américains tués en Ukraine, Brent Renaud au début de la semaine, et Pierre Zakrzewski, cameraman de Fox News, tué avec son collègue ukrainien dans l'exercice de ses fonctions hier. Benjamin Hall, également de Fox News, a été grièvement blessé. Ils remplissaient leur rôle essentiel de journalistes assurant une couverture objective de la guerre menée par la Russie contre l'Ukraine.

Nous regrettons que la délégation russe continue d'exploiter ce Forum comme une plateforme de désinformation afin de justifier sa guerre d'agression. Les mensonges patents du Kremlin atteignent les limites de la crédulité. Les affirmations mensongères prononcées par le Ministre des affaires étrangères, M. Lavrov, comme « nous n'avons pas attaqué l'Ukraine en premier lieu », remettent en question la véracité de toutes les déclarations du Kremlin qui suivent. La guerre de Poutine n'est pas une « opération militaire spéciale ». C'est une attaque brutale contre le peuple ukrainien. C'est pourquoi le monde a condamné la Russie, en tant qu'État agresseur ayant violé le droit international. La Biélorussie a permis à la Russie d'utiliser son territoire comme une vaste zone de transit pour mener son invasion.

Mais Poutine s'est trompé dans ses calculs. Moscou a sous-estimé la capacité et la volonté des forces armées ukrainiennes et du peuple ukrainien de se battre pour défendre leur patrie. La Russie n'a pas atteint ses objectifs militaires sur le terrain avec 100 % de sa force mobilisée en Ukraine, et le ciel reste disputé. Poutine passe donc maintenant à une stratégie de destruction des agglomérations.

Les forces russes ont lancé plus de 900 missiles sur des cibles à l'intérieur de l'Ukraine, notamment une abondance de tirs de longue portée visant les zones habitées. Un effort militaire soutenu est déployé pour soumettre et encercler les villes ukrainiennes. Le nombre de victimes civiles augmente de jour en jour. Les forces russes ont également attaqué

des installations d'approvisionnement en eau et d'assainissement, et mis en danger des centrales nucléaires. Les attaques russes ont touché des écoles, des orphelinats, des tours de télévision et des hôpitaux. Selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), 31 établissements de santé avaient été attaqués au 14 mars. Hier, on a appris que 400 patients et membres du personnel médical étaient pris au piège par les forces russes dans un hôpital de soins intensifs de Marioupol. Le Comité international de la Croix-Rouge a signalé que Marioupol était confrontée au « pire des scénarios », puisque des centaines de milliers de personnes n'ont pas accès à la nourriture, à l'eau et aux médicaments et s'abritent dans des sous-sols non chauffés. Nous nous réjouissons que 20 000 habitants de Marioupol aient réussi à s'échapper hier en effectuant le dangereux trajet par leurs propres moyens, mais des dizaines de milliers de personnes supplémentaires sont toujours sur place, et l'aide humanitaire ne peut pas être acheminée en raison du siège russe.

Monsieur le Président,

Les preuves des violations du droit international humanitaire sont soigneusement répertoriées et préservées. Les États-Unis soutiennent les efforts déployés afin que les responsables rendent des comptes. Le monde nous regarde. Et permettez-moi d'ajouter que je remercie l'Union européenne de nous avoir rappelé à tous les dispositions du Code de conduite.

Nous nous associons aux appels de la communauté internationale en faveur de l'établissement d'un cessez-le-feu immédiat et de couloirs de sécurité afin de permettre l'acheminement de l'aide humanitaire et l'évacuation de la population civile. Poutine a déjà créé la plus grande crise de réfugiés en Europe depuis la Seconde Guerre mondiale. Plus de trois millions de réfugiés ont quitté l'Ukraine et au moins deux millions d'Ukrainiens sont déplacés à l'intérieur du pays. C'est une honte.

Les tactiques cruelles de la Russie ne font que renforcer la détermination de l'armée ukrainienne et de son peuple contre la Russie. Nous le voyons déjà dans les villes et villages d'Ukraine : des manifestants agitant des drapeaux ukrainiens à Kherson, rejetant l'établissement d'une prétendue République populaire ; des citoyens ordinaires exigeant le retour du maire enlevé à Melitopol et rejetant l'installation d'un maire fantoche. Le peuple ukrainien ne saurait se soumettre à des envahisseurs.

Monsieur le Président,

Les États-Unis continueront à soutenir la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de l'Ukraine. Nous sommes aux côtés de l'Ukraine comme nous l'avons fait depuis la prise illégitime de la Crimée par la Russie il y a huit ans. Nous continuerons à fournir à l'Ukraine un soutien, notamment une assistance en matière de sécurité, afin de soutenir le droit légitime de l'Ukraine à se défendre. Cette assistance militaire est fournie dans le respect de la politique de transfert des armes conventionnelles, ainsi que de nos obligations et engagements internationaux.

Les États-Unis continuent de repositionner leurs forces et leurs capacités afin de renforcer la défense et la dissuasion le long du flanc Est de l'OTAN. Comme l'a souligné le Président Biden, nous sommes déterminés, avec nos alliés, à défendre chaque centimètre du territoire de l'OTAN.

Droit de réponse sur les prétendues « armes biologiques »

Nous regrettons que le Kremlin ait, cette semaine encore, répété son discours mensonger concernant les activités de surveillance des maladies, de biosécurité et de sûreté biologique menées en Ukraine dans le cadre du programme « Cooperative Threat Reduction » (CTR) du Ministère de la défense. Permettez-moi une fois de plus de rétablir les faits. Grâce à ce programme, 30 laboratoires et installations de diagnostic du Ministère de la santé et 16 installations du Ministère de l'agriculture en Ukraine ont été soutenus, et quelque 200 millions de dollars américains ont été investis dans l'amélioration de la santé publique et vétérinaire en Ukraine depuis 2005. L'OMS a supervisé une évaluation externe des installations ukrainiennes afin de favoriser la transparence.

Dans le cadre du programme, le Ministère de la défense a lancé des travaux sur les armes biologiques avec l'Ukraine afin de sécuriser les armes biologiques illégales qui se trouvaient dans les États qui se sont formés à la suite de la chute de l'URSS. Le programme prévoit des formations et des équipements sur la biosécurité et la sûreté afin de réduire les menaces biologiques et de soutenir la santé publique et vétérinaire en vue de réduire le risque d'épidémies. La Russie a accepté le soutien du programme pendant de nombreuses années, jusqu'en 2014. Permettez-moi d'insister : la Fédération de Russie a accepté le soutien des États-Unis pour les mêmes types de formation et d'équipement que l'Ukraine a reçus. Les campagnes de désinformation de la Russie à l'encontre du programme n'ont commencé qu'après que le Gouvernement des États-Unis a cessé de financer des projets en Russie. La Russie n'a apparemment même pas pris la peine de se renseigner sur sa propre coopération passée avec le programme avant de fabriquer ce mensonge honteux sur l'Ukraine.

Je tiens également à souligner les travaux menés par l'OSCE en matière de sécurité biologique et chimique en Ukraine dans le cadre de la mise en œuvre de la résolution 1540 du Conseil de sécurité de l'ONU, à laquelle l'Union européenne s'est également associée. À partir de 2015, à Kiev, le Centre de prévention des conflits de l'OSCE et le Coordonnateur des projets de l'OSCE en Ukraine ont élaboré un programme intégré de sécurité et de sûreté chimique en Ukraine, qui inclut la sécurité et la sûreté biologique. Depuis 2018, l'Ukraine a également mis en œuvre une série de mesures dans le cadre de trois projets interconnectés de l'OSCE en matière de sûreté et de sécurité biologiques menés dans le pays. Les programmes de sûreté et de sécurité chimiques et biologiques financés par l'Union européenne et les États-Unis de 2017 à 2021 ont été menés à bien. Les partenaires issus de plusieurs pays ont fourni une aide concrète pour renforcer les efforts de non-prolifération de l'Ukraine en vue de réduire les menaces chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires. La Russie trouvera-t-elle peut-être maintenant le moyen d'accuser l'OSCE de fabriquer des armes biologiques que l'Ukraine pourrait utiliser. Ce ne serait guère surprenant.

Il n'y a absolument rien de vrai dans les accusations de la Russie concernant un prétendu programme d'armes biologiques en Ukraine. En fait, c'est la Russie, et non l'Ukraine, qui maintient depuis longtemps un programme d'armes biologiques en violation de la Convention sur les armes biologiques. Et c'est la Russie qui a un passé largement étayé d'utilisation d'armes chimiques en violation de la Convention sur les armes chimiques.

Nous restons préoccupés par le fait que la Russie puisse chercher à utiliser des armes biologiques ou chimiques en Ukraine. Le Kremlin a l'habitude d'accuser à tort d'autres pays

des violations qu'il commet lui-même. On pourrait penser qu'après avoir été démasqué tant de fois, le Kremlin trouverait une nouvelle astuce, mais il s'en tient au même stratagème. Comme l'a fait remarquer le Conseiller à la sécurité nationale, M. Sullivan, le fait de lancer de telles accusations mensongères au poker s'appelle un « tell ». Mais ce n'est pas un jeu. Comme l'a déclaré le Président Biden vendredi dernier, « la Russie paierait un prix élevé » si elle utilisait des armes biologiques ou chimiques.

Merci, Monsieur le Président. Je vous prie de joindre la présente déclaration au journal de la séance.

1004^e séance plénière

Journal n° 1010 du FCS, point 1 b) de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION CANADIENNE

Monsieur le Président,

Alors que la guerre injuste menée par la Russie contre l'Ukraine entre dans sa troisième semaine, il est important de réfléchir à la manière dont nous en sommes arrivés là. Après des mois de déni et, franchement, de mensonges purs et simples, le 24 février au matin, moins d'un jour après avoir assuré aux États participants de l'OSCE qu'elle n'avait aucune intention d'envahir l'Ukraine, la Fédération de Russie a lancé la plus grande guerre terrestre en Europe depuis la Seconde Guerre mondiale.

Il s'agissait d'une attaque délibérée et préméditée contre un pays voisin, avec l'intention déclarée de le détruire, en niant son droit d'exister. Nous nous sommes tous demandé quand les mensonges allaient cesser et nous savons maintenant que la réponse est « jamais ». Malgré les dommages irréparables causés à sa crédibilité ici et dans le monde, la Russie poursuit une campagne de propagande agressive, faite de prétextes inventés, d'événements fictifs et de désinformation flagrante, destinée à instiller la peur dans sa propre population afin de justifier son action militaire violente et illégale.

En imposant des mesures radicales contre les manifestations anti-guerre dans les villes russes, en détenant des milliers de personnes et en menaçant tout média qui rendrait compte d'informations non approuvées par le Kremlin, la Russie manifeste sa crainte que ses citoyens découvrent qu'on leur a menti. Un homme sage a dit un jour : « les illusions, les erreurs et les mensonges sont comme des navires énormes et voyants, dont les chevrons sont pourris et vermoulus, et ceux qui s'y embarquent sont condamnés à faire naufrage ».

Les citoyens russes sauront voir à travers les affabulations et les mensonges. Ils apprendront la vérité.

La Russie continue de mener la plus grande guerre en Europe depuis des générations. Elle utilise presque tout le spectre de ses capacités conventionnelles, y compris des forces terrestres mécanisées, des systèmes de lanceurs de missiles de théâtre, des bombardiers lourds, des bombardements navals, des navires et des troupes d'assaut amphibies, des troupes d'assaut aéroportées et des forces d'opérations spéciales. Les combats se tiennent sur plusieurs fronts et la Russie a mené des attaques aériennes sur des régions aussi éloignées à l'ouest que l'oblast de Lviv.

Pendant ce temps, la Russie continue de tenter de nous convaincre qu'elle ne vise pas les civils dans son « opération militaire spéciale », mais nous devons être très clairs. Il ne s'agit pas d'une activité militaire limitée, c'est la guerre. Face à une résistance ukrainienne compétente et déterminée, la Russie a poursuivi cette semaine la vieille tactique militaire russe de bombardement aveugle à l'artillerie et aux systèmes de lance-roquettes multiples, qui rappelle les actions en Syrie et en Tchétchénie. Cette prise pour cible aveugle des zones résidentielles urbaines continue de faire de plus en plus de victimes civiles et de détruire inutilement les habitations, en particulier lorsque les forces russes assiègent Marioupol.

Malgré les appels lancés ici et dans le monde entier pour que cessent les bombardements, les frappes d'artillerie, les violences à l'encontre des civils et la guerre, la Fédération de Russie continue de multiplier les mensonges et la désinformation, en faisant des déclarations encore plus extravagantes dans le but de trouver un prétexte pour sa prochaine escalade de violence. La semaine dernière, elle a continué d'affirmer de manière scandaleuse qu'elle avait découvert des preuves que l'Ukraine mettait au point des armes biologiques et chimiques. Une pure invention. Nous avons également entendu les affirmations selon lesquelles la Russie avait la preuve que l'Ukraine fabriquait une sorte d'arme nucléaire. Encore une pure invention. C'est le modus operandi de la Russie. Nous avons déjà vu cela auparavant et nous ne serons pas dupes. Personne ne croit ces affirmations ridicules, pas plus qu'on ne croyait que les 200 000 soldats massés le long de la frontière ukrainienne participaient à des « exercices », sans aucune intention d'envahir l'Ukraine.

Les faits sont là : l'Ukraine et son peuple n'ont rien fait pour provoquer ou susciter ce conflit. Elle n'est pas l'agresseur. Bien au contraire. Aucune menace ne pesait sur les habitants du Donbass, c'est la Russie qui l'a fabriquée. La Russie a créé une fausse menace, une fausse crise des réfugiés et une fausse nécessité d'« intervenir ». La Russie continue de propager de nouveaux faux prétextes toujours plus créatifs dans le but de soutenir cette aventure militaire mal ficelée contre son voisin souverain. Quand reconnaîtront-ils que les guerres fondées sur des mensonges sont vouées à l'échec ? Quand reconnaîtront-ils que cette erreur stratégique doit cesser maintenant ?

Monsieur le Président,

Comme je l'ai dit la semaine dernière, il y a une crise humanitaire en Ukraine, et elle s'aggrave, c'est un fait. Ce qui est également un fait, c'est que cette crise est le résultat direct de l'invasion russe. Rien d'autre. C'est tout. Il y a eu un flux massif de réfugiés qui représentent aujourd'hui plus de deux millions de personnes à avoir traversé la frontière vers les pays voisins. Ils sont fiers d'être ukrainiens, l'Ukraine est leur foyer, et maintenant ils sont réfugiés, tout cela à cause de la Russie. Si la Russie n'avait pas envahi leur pays souverain, il n'y aurait pas de crise humanitaire. Si vous voulez résoudre la crise humanitaire, la réponse est tout aussi simple. Cessez votre action militaire agressive. Arrêtez la guerre. Ramenez vos troupes et vos équipements en Russie, où ils devraient être, et les gens pourront rentrer chez eux. Ou du moins, ce qu'il en reste après les bombardements russes.

Monsieur le Président,

Le Canada réaffirme son soutien indéfectible à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine. Avec nos alliés et nos partenaires, nous continuerons de réagir avec

force et collectivement à ces actes irréfléchis et dangereux. Le Canada continue d'accroître son soutien militaire à l'Ukraine. À cette fin, les forces armées canadiennes et le Ministère de la défense nationale travaillent sans relâche pour livrer de nouvelles tranches d'équipement militaire aussi rapidement que possible. Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour soutenir l'Ukraine dans les heures, les jours et les semaines à venir.

Face à cette adversité inimaginable, le peuple ukrainien fait preuve d'un immense courage et reste déterminé à être un pays libre et démocratique, maître de son destin. Nous nous joignons au chœur des nations du monde entier pour réaffirmer que nous sommes aux côtés de l'Ukraine. Slava Ukraini !

1004^e séance plénière

Journal n° 1010 du FCS, point 1 b) de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DU ROYAUME-UNI

Merci, Monsieur le Président. La présente déclaration est prononcée au titre du sujet soulevé par l'Ukraine et je demande que cela soit dûment consigné dans le journal de la séance.

Monsieur le Président, cela fait maintenant près de trois semaines que le Président Poutine a lancé son invasion préméditée et non provoquée de l'Ukraine et, comme nous l'avons entendu aujourd'hui, nos collègues russes persistent à jouer le rôle de conteurs du Kremlin, colportant leurs mensonges pour tenter de justifier l'action militaire menée par la Russie contre l'Ukraine.

En février, au cours de la période précédant l'invasion, plus d'une centaine de récits différents véhiculant des affirmations infondées sur les prétextes de l'invasion auraient été diffusés par les médias contrôlés par le Kremlin. En s'appuyant sur des discours sans fondement et sur la désinformation, nos collègues russes ont aveuglément tenté de présenter à tort l'Ukraine comme une menace – mais ils n'ont trompé personne.

Et ici et maintenant, nos collègues russes continuent de mentir dans le cadre de tentatives transparentes de désinformation visant à fournir des prétextes continus pour une action militaire. La semaine dernière, avec mes collègues ukrainiens et américains, nous avons dénoncé les accusations et les mensonges absurdes de la Russie concernant l'idée fautive selon laquelle l'Ukraine chercherait à se doter de capacités offensives en matière d'armes biologiques et nucléaires. La réaction publique de mon collègue russe face à des délégations qui ont dit la vérité a été la « stupéfaction », ce qui en dit long.

Monsieur le Président, je demande instamment à nos collègues russes, qui sont très bien placés à Vienne pour voir des informations non censurées provenant du monde entier et rendant compte de la vérité, de marquer une pause. De réfléchir à leur position, leurs responsabilités et leur héritage en tant que diplomates et citoyens russes et de cesser de propager de manière complice les mensonges du Président Poutine à leur propre peuple.

Pendant que ces mensonges se poursuivent, la machine de guerre du Kremlin continue de tourner. Frustrée par la résistance acharnée des Ukrainiens, l'armée russe a de plus en plus recours à des attaques aveugles à distance en utilisant des systèmes de lance-roquettes multiples, des missiles balistiques Iskander, l'artillerie, des attaques air-sol et des missiles de

croisière pour attaquer toutes les grandes villes ukrainiennes, les infrastructures civiles nationales essentielles, y compris les ports maritimes, les zones résidentielles et même les hôpitaux. La Russie utilise des armes à sous-munitions et des roquettes thermobariques, des armes conçues pour infliger un maximum de dégâts partout où elles sont déployées.

Monsieur le Président, nous avons entendu les affirmations ridicules de mon collègue russe selon lesquelles l'Ukraine était responsable des effets observés sur la navigation commerciale dans la région. Je tiens à souligner que ce sont les forces navales russes qui ont établi un blocus à distance de la côte ukrainienne de la mer Noire, isolant de fait l'Ukraine du commerce maritime international. Et c'est la Russie qui a pris pour cible plusieurs navires commerciaux battant pavillon étranger au cours des dernières semaines. Les forces navales russes continuent également à mener des frappes de missiles contre des cibles dans toute l'Ukraine.

La Russie fait subir au peuple ukrainien une violence effroyable. En particulier, la destruction atroce et aveugle de Marioupol et les pertes civiles qui en résultent sont impardonnables. Cela devrait tous nous interpeller dans cette salle (y compris nos collègues russes) en tant qu'humains, diplomates et conseillers militaires. Le Royaume-Uni a fourni un soutien technique à la Cour pénale internationale en vue de traduire en justice les responsables de crimes de guerre en Ukraine, notamment en ce qui concerne la priorité immédiate consistant à rassembler et à préserver des preuves. Les commandants russes qui commettent des crimes de guerre devraient savoir qu'ils ne peuvent pas agir impunément. Le monde entier les observe et leurs actions risquent de les conduire tout droit en prison. Rien ni personne ne sera oublié.

Monsieur le Président, mon collègue russe a de nouveau insisté sur le fait que la prétendue « opération militaire spéciale » se déroule comme prévu. Mais ce n'est pas le cas. Pour la première fois cette semaine, la Russie a fini par l'admettre. Si mon collègue russe a besoin d'une référence, qu'il sache que c'est le Chef de la Garde nationale russe, Viktor Zolotov, qui l'a annoncé. La Russie paie un prix élevé pour chaque avancée, alors que les forces armées ukrainiennes continuent d'opposer une résistance acharnée dans tout le pays.

La réponse du peuple ukrainien à la défense de sa patrie contre une invasion étrangère a été stoïque, unie et courageuse. Depuis le rôle de chef de file du Président Zelensky à Kiev jusqu'aux milliers d'Ukrainiens qui se sont portés volontaires pour rejoindre la défense du territoire, leurs démonstrations de courage, de détermination et de fermeté resteront dans l'histoire.

Le Royaume-Uni, ainsi que de nombreux autres pays, a prévenu à plusieurs reprises que toute incursion militaire russe en Ukraine serait une erreur stratégique majeure et aurait un coût élevé. À cet égard, nous continuons à soutenir l'Ukraine, nos amis, dans leur combat pour la défense de leur patrie.

Jusqu'à présent, nous avons fourni à l'Ukraine près de 4 000 systèmes d'armes défensives légères antiblindés, et nous commencerons bientôt à livrer un petit lot de missiles antichars Javelin. Ceux-ci aident l'Ukraine à se défendre contre la menace des forces blindées à laquelle elle est confrontée.

Le Gouvernement du Royaume-Uni a également pris la décision d'envisager le don de Starstreak, qui sont des missiles antiaériens portatifs à grande vitesse. Ce système d'armes défensives permettrait aux forces armées ukrainiennes de mieux défendre leur ciel.

Monsieur le Président, je le répète, tout notre soutien à la nation démocratique et souveraine ukrainienne est de nature défensive et l'aidera à se défendre contre cette guerre d'agression russe.

Nous ferons en sorte que le Gouvernement russe paie le prix de ses actions. Le Royaume-Uni est aux côtés du peuple ukrainien dans sa lutte pour la défense de sa patrie. Nous travaillerons avec nos partenaires, aussi longtemps qu'il le faudra, pour faire en sorte que la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'indépendance de l'Ukraine soient restaurées.

Merci. Je vous prie de joindre la présente déclaration au journal de la séance.

1004^e séance plénière

Journal n° 1010 du FCS, point 1 b) de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION GÉORGIENNE

Monsieur le Président,

La présente déclaration est faite au titre du point de l'ordre du jour soulevé par l'Ukraine.

Nous nous associons à la déclaration de l'Union européenne. Toutefois, permettez-moi d'ajouter les observations suivantes à titre national.

Une fois encore, la Géorgie condamne fermement l'agression non provoquée et injustifiée menée par la Russie contre l'Ukraine, en violation flagrante de la Charte des Nations Unies et de l'Acte final de Helsinki.

Selon les dernières données de l'ONU, plus de 3 millions d'Ukrainiens ont été déracinés et contraints de chercher un abri et la sécurité dans les pays voisins à la suite de l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Les forces d'occupation continuent de procéder à des bombardements et à des tirs d'artillerie directs, massifs et aveugles sur les villes et les localités ukrainiennes, faisant des centaines de victimes innocentes.

Nous condamnons les frappes directes de la Russie sur les infrastructures civiles et les attaques contre les journalistes et le personnel médical ; nous sommes consternés par les informations faisant état de viols, d'enlèvements et d'exécutions. Le droit international humanitaire interdit expressément les attaques contre les civils ou les biens civils. Ces attaques doivent cesser immédiatement. Le passage en toute sécurité dans les couloirs humanitaires et l'acheminement de l'aide doivent être garantis pour chaque civil – tant pour ceux qui décident de rester que pour ceux qui choisissent de partir.

Nous suivons avec beaucoup d'inquiétude les menaces environnementales, nucléaires et sécuritaires des rayonnements qui découlent de l'agression russe. Nous demandons à nouveau à la Russie de cesser immédiatement toute action militaire autour des sites nucléaires, de retirer toutes ses troupes et de permettre aux Ukrainiens de gérer sans entrave leurs installations.

Monsieur le Président,

La Géorgie réaffirme son soutien indéfectible à l'indépendance, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues, y compris la Crimée et le Donbass, ainsi qu'aux droits de navigation de l'Ukraine dans ses eaux territoriales.

La Géorgie est aux côtés de l'Ukraine, tant ici à l'OSCE qu'au sein de toutes les autres organisations et instances internationales pertinentes.

Nous demandons à la Russie de cesser immédiatement, complètement et sans conditions préalables l'agression, de retirer toutes ses forces et tous ses armements de l'ensemble du territoire ukrainien, et de permettre à tous les mécanismes internationaux humanitaires et de défense des droits de l'homme d'avoir un accès immédiat, sûr et sans entrave à l'ensemble du pays.

Je vous remercie, Monsieur le Président, et vous prie de joindre la présente déclaration au journal de la séance.

1004^e séance plénière

Journal n° 1010 du FCS, point 1 b) de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION TURQUE

Monsieur le Président,

À la dernière réunion du Conseil permanent, le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, Martin Griffiths, a présenté la situation humanitaire sur le terrain en Ukraine. Malheureusement, la tragédie humanitaire n'a fait qu'augmenter depuis cette réunion.

Selon le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, plus de 2,8 millions de personnes ont fui l'Ukraine à ce jour. Soit 2,8 millions de vies déracinées et 2,8 millions de personnes qui ont tout laissé derrière elles. En outre, il y a maintenant au moins deux millions de personnes déplacées à l'intérieur du pays. Et 12,6 millions de personnes supplémentaires sont directement touchées. Elles sont confrontées à des températures glaciales et à la faim.

Selon les estimations de l'UNICEF, 60 % de tous les réfugiés sont des enfants qui ont fui avec leurs grands-parents. Il y a actuellement 91 000 enfants dans des maisons d'accueil en Ukraine, la plupart d'entre eux étant handicapés. Parmi ces enfants réfugiés et déplacés, le risque de maladies telles que la polio et bien d'autres augmente.

Ces chiffres sont sombres et désolants. Des civils innocents, en particulier des enfants, sont confrontés au visage cruel de l'attaque militaire non provoquée et injustifiée de la Fédération de Russie.

Cette attaque est illégale et illégitime. Elle constitue une violation manifeste du droit international. Elle constitue une grave menace pour la sécurité régionale et internationale.

Nous condamnons l'attaque en cours, comme nous avons condamné la décision de reconnaître les prétendues républiques séparatistes de Donetsk et de Louhansk, et comme nous avons condamné l'annexion illégale de la Crimée.

Nous soutenons fermement la préservation de la souveraineté, de l'unité politique et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues, y compris ses eaux territoriales.

Je saisis cette occasion pour demander à nouveau, avec force et sincérité, la déclaration urgente et permanente d'un cessez-le-feu. L'effusion de sang doit cesser.

Mon pays collabore sans relâche avec toutes les parties en vue de faciliter une résolution pacifique de cette crise, notamment en organisant la réunion trilatérale de haut niveau de la semaine dernière en marge du Forum diplomatique d'Antalya.

Pour y donner suite, notre Ministre des affaires étrangères, Mevlüt Çavuşoğlu, est à Moscou aujourd'hui et devrait arriver en Ukraine demain.

Nous espérons que tous les pourparlers en cours ouvriront la voie à un retour au dialogue et à la diplomatie.

S'agissant d'un autre domaine d'intervention, l'Ukraine et la Moldavie ont demandé une aide humanitaire à la Turquie.

Jusqu'à présent, nos autorités ont acheminé 21 camions d'aide humanitaire en Ukraine. Douze autres camions sont en route.

Trois camions d'aide humanitaire ont été acheminés vers la Moldavie.

Une équipe de 11 personnes de l'Autorité turque de gestion des catastrophes et des urgences se trouve au poste frontière de Porubnoe-Siret (à la frontière entre l'Ukraine et la Roumanie) afin d'évaluer les besoins humanitaires accrus en Ukraine et de coordonner les opérations d'aide en cours.

Dix agents de santé du Ministère turc de la santé se trouvent également à ce point de passage pour fournir des soins de santé aux personnes dans le besoin.

Le Croissant-Rouge turc fournit également une aide alimentaire au point de contrôle frontalier de Porubnoe-Siret.

La planification d'une assistance supplémentaire est en cours.

Monsieur le Président,

Mon pays souhaite la paix, la sérénité et la prospérité dans sa région.

Nous continuerons résolument à œuvrer pour la paix et à respecter le droit international.

Nous sommes prêts à faciliter tout effort, sous quelque forme que ce soit, en vue de trouver une issue pacifique à cette situation.

Nous vous prions de joindre notre déclaration au journal de la séance.

Merci.

1004^e séance plénière

Journal n° 1010 du FCS, point 1 b) de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION ALLEMANDE

Monsieur le Président,
Distingués collègues,

L'Allemagne s'associe pleinement à la déclaration de l'Union européenne.

La Fédération de Russie a formulé dans sa déclaration des affirmations que je ne peux pas laisser sans réponse. C'est pourquoi, en complément de la déclaration de l'Union européenne, je tiens également à prendre la parole en ma capacité nationale, au titre du point de l'ordre du jour soulevé par l'Ukraine.

Le spectacle que nous offre la Russie est toujours aussi stupéfiant. Nos collègues russes tentent de justifier l'action du régime de Poutine et la guerre d'agression brutale contre l'Ukraine par des affirmations extravagantes et des interprétations qui déforment la réalité. Rien ne peut justifier une guerre d'agression. Je vous assure une fois de plus que rien de tout cela n'est crédible, même si vous accolez le hashtag « fake news » à des faits confirmés et à des reportages objectifs.

Si vous souhaitez réellement discuter et trouver une solution pacifique, car il n'y en a pas d'autre, je vous invite à revenir à la réalité et aux faits. Il est indigne de formuler des affirmations sans fondement et de déformer la réalité de manière grotesque, en présentant la victime, à savoir l'Ukraine, comme responsable.

Monsieur le Président,

À la dernière réunion, mon collègue, ainsi que d'autres États participants qui ont également déjà pris la parole aujourd'hui, a fermement rejeté les accusations russes sur un prétendu génocide et souligné leur caractère inapproprié. Le fait que le représentant russe utilise à nouveau ce terme de manière irréfléchie témoigne d'une perte de contact avec la réalité et d'un manque de sensibilité historique. Je le répète : rien, absolument rien, n'indique qu'un génocide a lieu ou a eu lieu dans le Donbass. C'est également l'avis de très nombreux observateurs indépendants. La Mission spéciale d'observation de l'OSCE en Ukraine n'a rien trouvé qui puisse indiquer le contraire. Les organisations internationales de défense des droits humains ont également enquêté sur ces allégations par le passé, et aucune d'entre elles n'a conclu qu'il pouvait y avoir des preuves d'un génocide. Le terme de « dénazification » est

également totalement infondé et complètement déplacé au vu du contexte historique. J'appelle donc à renoncer à l'utilisation de ces deux termes à l'avenir.

Nous condamnons aussi fermement les affirmations mensongères russes concernant de prétendus travaux de recherche sur des armes biologiques menés en Ukraine par des États occidentaux et des « provocations » que l'Ukraine aurait planifiées au moyen de substances et d'armes chimiques. De telles allégations de propagande, qui ne peuvent en aucun cas être prouvées, contre l'Ukraine, qui respecte toutes ses obligations en tant qu'État partie de la Convention sur les armes chimiques, y compris l'inspection régulière de son industrie chimique par l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques, servent uniquement à justifier la guerre d'agression menée contre l'Ukraine en violation du droit international. Nous sommes bien plus préoccupés par les informations selon lesquelles la Russie planifierait des opérations secrètes à l'aide de substances chimiques, dont la responsabilité serait imputée à l'Ukraine. Une telle action ne pourrait que nuire à la Russie.

Monsieur le Président,

Depuis 20 jours, nous assistons à une guerre d'agression injustifiée et non provoquée menée contre l'Ukraine par la Russie et son complice, la Biélorussie. Chaque jour, cette guerre insensée fait de plus en plus de victimes, dont de nombreux civils. La Russie porte l'entière responsabilité des graves conséquences humanitaires et de la souffrance incommensurable des habitants de l'Ukraine.

Mon collègue turc l'a également déjà évoqué : les personnes qui cherchent refuge en Europe, déjà près de trois millions, dont de nombreuses femmes et enfants, sont les témoins directs de cette tragédie. Il incombe à la Russie de veiller à ce que les civils puissent se mettre à l'abri et que l'aide humanitaire puisse être fournie. Présenter une solution qui n'en est pas une est cynique et retarde la fourniture d'une protection urgente à la population civile.

Ce constat est on ne peut plus clair. La réalité brutale et inhumaine que vient de créer la Russie en Ukraine ne doit pas être négligée. Et je vous assure que personne ne ferme les yeux sur cette réalité, et que nous, ainsi que le reste du monde, l'observons de très près. Les tentatives de la Russie de dissimuler cette réalité, y compris à sa propre population, sont risibles et vouées à l'échec.

L'attaque inqualifiable d'une maternité à Marioupol montre à quel point l'agresseur russe est dénué de scrupules : une attaque contre des femmes enceintes est une attaque contre la vie elle-même. Et faire passer cela pour un drame ukrainien est plus que méprisable. Il est également honteux, pour un pays dont la population a déjà payé un prix très élevé lors des guerres précédentes, de menacer d'attaquer d'importants convois de soutien à l'Ukraine et d'aide humanitaire. La population civile doit être réapprovisionnée et des possibilités d'évacuation doivent être aménagées sans délai.

La guerre d'agression russe contre une Ukraine souveraine est une violation grave du droit international que nous condamnons avec la plus grande fermeté. Dans ce contexte, l'Ukraine ne fait qu'exercer son droit à la légitime défense, conformément à l'article 51 de la Charte des Nations Unies, afin de protéger son indépendance, sa souveraineté et son intégrité territoriale.

Cette guerre d'agression marque un tournant dans la politique étrangère et sécuritaire de l'Allemagne. Elle constitue une grave violation de la Charte, que nous défendons comme une base irréfutable pour la coexistence de tous les États. Dans la situation actuelle, il est de notre devoir d'aider pleinement l'Ukraine à se défendre contre l'armée d'invasion de Vladimir Poutine. L'Allemagne soutient, avec fermeté et solidarité, l'Ukraine, y compris par la livraison d'armes défensives, une décision qui a été mûrement réfléchie au préalable par le Gouvernement fédéral. Ce faisant, elle agit clairement sur la base du droit international : nous apportons une aide d'urgence à un État qui a été attaqué et qui invoque son droit de légitime défense en vertu de l'article 51 de la Charte. Et je vous le dis encore une fois très clairement : tout cela n'aurait pas été nécessaire si la Russie n'avait pas déclenché une guerre d'agression sans la moindre justification et en violation du droit international.

L'ordre de sécurité européen que nous avons laborieusement élaboré et mis en place ensemble pendant près d'un demi-siècle depuis l'adoption de l'Acte final de Helsinki a été anéanti par l'attaque éclair perpétrée par la Russie, sans aucun égard pour les pertes subies. Le déni et la violation par la Russie de cet ordre, de la Charte, des obligations découlant du droit international et des principes de l'OSCE secouent profondément nos fondements communs pour une coexistence pacifique. La Russie se met ainsi elle-même au ban de la communauté internationale et porte l'entière responsabilité de la violence et des atrocités dont elle accable son voisin. Vous pouvez être assurés qu'aucun de ces crimes ne restera impuni.

Il appartient à la Russie de mettre fin à cette guerre insensée et sanglante et de retirer ses troupes immédiatement et sans condition. Chaque jour, la Russie continue de détruire des vies humaines – son plan visant à soumettre l'Ukraine ne fonctionnera pas.

Nous continuerons à soutenir sans réserve l'Ukraine.

Merci.

Je vous prie, Monsieur le Président, de joindre la présente déclaration au journal de la séance.

1004^e séance plénière

Journal n° 1010 du FCS, point 1 b) de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION LETTONNE

Merci, Monsieur le Président.

La Lettonie souscrit pleinement à la déclaration de l'Union européenne. Permettez-moi, toutefois, de formuler quelques observations supplémentaires à titre national et dans l'exercice de notre droit de réponse à la déclaration faite précédemment par la délégation de la Fédération de Russie.

Chers collègues,

On dirait que nos collègues russes, même s'ils vivent ici dans le monde libre, n'ont pas accès à des informations libres et impartiales. Si tel est le cas, chers collègues russes, veuillez écouter attentivement ce que d'autres nations libres vous disent ici au Forum pour la coopération en matière de sécurité.

La russophobie est une excuse commode inventée par le Kremlin pour intimider son propre peuple et le contraindre au malheur et à l'isolement.

Nous saluons ces Russes intrépides qui écoutent leur conscience et leur cœur et qui ont le courage de manifester contre la guerre infâme de Poutine. Quelque 15 000 Russes ont été arrêtés dans 112 villes pour rien de plus que d'avoir manifesté contre la guerre que Poutine mène en Ukraine. Toutefois, malgré l'intimidation pratiquée par Poutine et la menace de se faire arrêter, les gens continuent de participer aux manifestations. Dimanche, des manifestations ont eu lieu à Moscou, Saint-Petersbourg, Kazan, Novossibirsk, Khabarovsk et Irkoutsk, ainsi que dans plusieurs autres villes de la Fédération de Russie.

De nombreux Russes courageux, dont le colonel Gennady Isaakovich Stern, héros de la Fédération de Russie et pilote, ont appelé les pilotes militaires russes à cesser immédiatement de détruire des villes, des bourgs et des villages ukrainiens pacifiques.

Une autre Russe courageuse, Marina Ovsyannikova, productrice sur la chaîne de télévision d'État Perviy Kanal, a fait irruption sur le plateau en cours d'émission lundi en brandissant une pancarte antiguerre. Sur cette pancarte, clairement visible pendant quelques secondes, figurait le message suivant : « Non à la guerre, arrêtez cette guerre, ne croyez pas la propagande, on vous ment ici. » Cela s'est produit au cours du principal journal télévisé russe

nocturne, Vremiya, que des millions de téléspectateurs regardent. Avant l'incident, elle a enregistré une vidéo dans laquelle elle a qualifié les événements en Ukraine de « criminels » et déclaré qu'elle avait honte d'avoir travaillé pour la propagande du Kremlin. Comme elle l'a elle-même expliqué, « J'ai honte d'avoir permis que des mensonges soient diffusés à la télévision, honte d'avoir permis que les Russes soient “zombifiés”. Nous nous sommes contentés en silence de regarder faire ce régime inhumain. »

Nous sommes solidaires de celles et de ceux qui s'opposent courageusement à l'invasion de l'Ukraine par la Russie.

S'adressant à l'ensemble du peuple russe, l'écrivain russe Boris Akounine a dit ce qui suit : « Nous avons tous l'impression que le monde est devenu fou ces derniers jours, qu'il s'effondre sous nos yeux, que l'attaque n'est pas seulement dirigée contre l'Ukraine, mais contre nous tous. L'Ukraine est attaquée. Et nous sommes tous attaqués. Car, aux yeux du monde, les mots « Russie » et « Russe » sont désormais viciés. Ils sont honteux ! Tout au long de son histoire, la Russie n'a jamais été aussi isolée qu'elle ne l'est maintenant. »

C'est Poutine qui est devenu le plus grand ennemi du peuple russe. La guerre commencée par le Kremlin n'apporte pas d'avantages géopolitiques ou économiques. Elle n'apporte que des pertes. La honte. La pauvreté. Le régime de Poutine ferait mieux de se concentrer sur les conditions de vie dans le pays, qui deviennent de plus en plus intolérables en raison des politiques poutiniennes.

Le peuple russe devrait comprendre quel type de guerre Poutine a commencé en son nom et la honte historique qu'il lui a infligée.

Chers collègues,

En conclusion, malgré les tentatives de la Russie de la terrifier et de lui faire cesser son soutien à l'Ukraine, la Lettonie soutient l'Ukraine et continuera de la soutenir, non seulement sur le plan diplomatique et politique, mais aussi en renforçant les capacités d'autodéfense de l'Ukraine contre l'agression non provoquée et irresponsable commise par la Russie.

La Russie peut tenter d'occuper l'Ukraine, mais elle ne vaincra pas les Ukrainiens.

Je vous demande de bien vouloir joindre la présente déclaration au journal de cette séance.

Je vous remercie de votre attention.



1004^e séance plénière

Journal n° 1010 du FCS, point 1 b) de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION LITUANIENNE

Monsieur le Président,

Merci beaucoup de m'avoir donné la parole. La Lituanie souscrit pleinement à la déclaration qu'a prononcée l'Union européenne. Toutefois, en soutien à nos collègues ukrainiens, permettez-moi également de formuler quelques observations supplémentaires à titre national.

Lors de notre séance de la semaine dernière, nous avons démystifié, de concert avec d'autres délégations, les nombreux mensonges et la propagande si assidûment propagés par les représentants officiels russes, y compris ceux de la délégation russe auprès du Forum pour la coopération en matière de sécurité, qui tentent de justifier la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine. Je n'ai pas l'intention de le refaire.

Toutefois, malgré nos efforts inlassables, il semble que la délégation russe continue de répéter les mêmes mensonges tel un disque rayé, comme dit le dicton. Pour autant, ce qui est évident reste évident. Ce qui est injustifiable ne peut être justifié, quelles que soient les circonstances. Хватит лжи и пропаганды войны и насилия ! Пора менять пластинку ! (Assez de mensonges et de propagande de guerre et de violence ! Il est temps de changer de disque !)

Au cours de notre séance de la semaine dernière, nous avons souligné la responsabilité individuelle des auteurs des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité commis par la Russie, avec le soutien de la Biélorussie, en Ukraine.

Lorsqu'ils sont faits prisonniers par les défenseurs de l'Ukraine, les soldats et les pilotes russes commencent à passer aux aveux. Ils appellent leurs mères, leurs épouses et d'autres êtres chers ; ils s'adressent aussi publiquement à leurs camarades en leur demandant de mettre fin à ces meurtres de personnes innocentes.

Beaucoup regrettent d'avoir été des complices de ces crimes de guerre haineux et de ces crimes contre l'humanité. Certains essayent de se dégager de toute responsabilité personnelle en déclarant qu'ils n'ont fait qu'obéir à des ordres (« выполняли приказы ») ou qu'ils agissaient sur la base de coordonnées qui leur avaient été fournies (« работали по

координатам »). Ils regrettent de ne pas s'être arrêtés plus tôt, avant qu'il ne soit trop tard pour nier toute responsabilité personnelle.

Ils avaient toutefois la possibilité de désobéir à des ordres illégaux. La délégation de l'Union européenne a fait référence dans sa déclaration aux dispositions pertinentes du Code de conduite relatif aux aspects politico-militaires de la sécurité.

La notion de responsabilité individuelle s'applique aussi aux diplomates russes et biélorusses. Notre collègue du Royaume-Uni vient de les inviter à examiner leur position, les responsabilités qui leur incombent et le legs qu'ils souhaitent laisser en leur qualité de diplomates et de citoyens de leurs pays.

Permettez-moi de souligner une fois de plus que toute tentative de leur part de couvrir et de justifier tous ces crimes haineux et ces crimes contre l'humanité commis par les armées de leurs pays sera interprétée de la même manière, à savoir comme une preuve de leur complicité.

Nul n'échappera à sa responsabilité personnelle, qu'il s'agisse des cerveaux de ces crimes horribles, des commandants militaires, des soldats ordinaires, des ouvriers des usines qui ont fabriqué les bombes destinées à être larguées sur les villes ukrainiennes, des conducteurs des trains qui transportent toutes ces munitions et les unités militaires russes jusqu'à la frontière ukrainienne, des propagandistes ou des diplomates.

À cet égard, il est un fait historique dont il convient de se souvenir : au procès de Nuremberg, des diplomates ont été condamnés aux côtés des officiers nazis. Et la condamnation à mort de Joachim von Ribbentrop, Ministre des affaires étrangères du Troisième Reich, a été, sauf erreur de ma part, la première à être exécutée.

Les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité commis par la Russie, avec le soutien de la Biélorussie, en Ukraine sont actuellement recensés et documentés soigneusement par les organismes internationaux compétents. L'Organisation apporte également sa contribution : au début du mois, 45 États participants, soutenus par l'Ukraine, ont déclenché le Mécanisme de Moscou de l'OSCE. Trois experts indépendants ont déjà été nommés et ont commencé leur important travail de collecte de preuves pertinentes.

Aussi appelons nous une fois de plus les diplomates russes et biélorusses à se dissocier de tous ces crimes de guerre, à les condamner et à se joindre à la communauté internationale pour mettre fin à cette effusion de sang. N'en soyez pas complices.

Il existe divers bons exemples à suivre. Outre ceux que j'ai déjà mentionnés la semaine dernière (lettre ouverte des étudiants de l'Institut d'État des relations internationales de Moscou et appel adressé aux diplomates russes par Andreï Kozyrev, ancien ministre russe des affaires étrangères), je peux aussi citer celui de Natalia Khvastova, consule au Consulat général de la République de Biélorussie à Munich, qui a remis sa démission le 2 mars 2022 pour protester contre la participation de la Biélorussie à cette guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine, ou de Marina Ovsyannikova, journaliste de la principale chaîne de télévision d'État russe, Pervyi Kanal, qui a trouvé la force de reconnaître qu'elle s'était trompée et de dire qu'elle souhaitait être du bon côté de l'histoire.

En conclusion, permettez-moi une fois de plus d'exprimer notre soutien inébranlable au courageux peuple ukrainien et notre solidarité avec lui, avec les millions de femmes et d'hommes ukrainiens qui font tout leur possible pour défendre leur patrie et repousser, conformément aux dispositions de l'article 51 de la Charte des Nations Unies, la guerre d'agression menée par la Russie.

Leur combat est la meilleure preuve que les effectifs et le nombre d'équipements ne constituent ni une garantie ni un avantage sur le champ de bataille. Ce qui importe le plus, c'est la combativité, la détermination à défendre votre terre, votre peuple, votre liberté et l'indépendance de votre pays.

L'Ukraine ne se rendra pas. Les Ukrainiens ne se rendront pas. Ils ont vécu trop d'expériences historiques trop tristes pour qu'il en aille autrement. Je suggérerais simplement à quiconque en douterait encore d'écouter l'hymne national ukrainien, dont voici les paroles :

Ni la gloire ni la liberté de l'Ukraine ne sont mortes,
La chance nous sourira encore, jeunes frères,
Nos ennemis périront, comme la rosée au soleil,
Et nous aussi, frères, allons vivre heureux dans notre pays.

Pour notre liberté, nous donnerons nos âmes et nos corps,
Et prouverons, frères, que nous sommes de la lignée des Cosaques.

Слава Україні ! Тримай, Україно ! Разом до перемоги !
(Gloire à l'Ukraine ! Tiens bon, l'Ukraine ! Ensemble, nous vaincrons !)

Merci.

Je vous demande de bien vouloir joindre la présente déclaration au journal de la séance.

1004^e séance plénière

Journal n° 1010 du FCS, point 1 c) de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION AZERBAÏDJANAISE

Monsieur le Président,

La délégation azerbaïdjanaise souhaite, au nom de son pays, appeler l'attention du Forum sur les provocations militaires auxquelles se sont livrées récemment les formations armées arméniennes stationnées illégalement sur le territoire azerbaïdjanais, où des soldats du maintien de la paix sont déployés temporairement. Nous nous pencherons également sur les faits qui se sont produits dans la région à la suite de la signature des déclarations trilatérales et sur les efforts de réhabilitation post-conflit, l'accent étant mis sur les questions politico-militaires.

Depuis début mars de cette année, les détachements arméniens armés présents en territoire azerbaïdjanais, où sont déployés temporairement les soldats russes du maintien de la paix, ont tiré au moyen d'armes de divers calibres sur les positions des forces armées azerbaïdjanaises dans les directions des régions d'Aghdam, de Khodzaly, de Goranboy, de Tartar, de Kelbadjar et de Tovouz de notre pays. Qui plus est, les forces armées azerbaïdjanaises ont essuyé des tirs en direction de la région d'Ordoubad de la République autonome du Nakhitchevan de l'Azerbaïdjan à la frontière d'État.

Les unités des forces armées azerbaïdjanaises stationnées dans les directions susmentionnées ont pris des mesures adéquates pour riposter à ces provocations arméniennes. Les forces armées azerbaïdjanaises ne ciblent pas l'infrastructure civile, mais uniquement les positions des détachements armés arméniens qui sont stationnés illégalement.

Les provocations récentes attestent de l'attitude particulièrement revanchiste qui prévaut en Arménie pendant la période post-conflit. L'Arménie tente de déstabiliser la situation et de compromettre les perspectives d'établissement d'une paix durable dans la région. Ces actions s'inscrivent également bien dans le schéma de l'aventurisme militaire irresponsable de l'Arménie et constituent une tentative de pousser l'Azerbaïdjan à se livrer à des provocations en profitant de l'aggravation de la situation dans une autre partie de l'espace de l'OSCE. C'est un exercice dangereux aux conséquences imprévisibles qui ne sert en aucun cas la cause de la consolidation de la paix dans la région. Nous soulignons que la principale responsabilité en incombe directement à la direction politico-militaire de l'Arménie.

Comme vous le savez, la déclaration trilatérale signée le 10 novembre 2020 a mis fin au conflit armé et défini des paramètres convenus pour établir une paix durable dans la région. Les priorités de l'Azerbaïdjan à ce stade post-conflit sont la réhabilitation, la reconstruction et la réintégration les plus rapides et efficaces possibles, ainsi que la normalisation des relations interétatiques avec l'Arménie.

Le Gouvernement azerbaïdjanais a déjà amorcé des mesures concrètes destinées à éliminer les conséquences de l'occupation de ses territoires par l'Arménie pendant plusieurs décennies qui est allée de pair avec des destructions massives. En même temps, des difficultés subsistent. Depuis la signature des accords trilatéraux, nous ne sommes pas en mesure de rendre compte au Forum de la mise en œuvre intégrale de ces accords, notamment de leurs aspects politico-militaires.

L'Arménie refuse toujours de retirer entièrement le reste de ses formations armées illégales du territoire azerbaïdjanais, où sont stationnés temporairement les soldats du maintien de la paix, comme prévu dans l'article 4 de la déclaration trilatérale du 10 novembre 2020, les obligations internationales de l'Arménie et les principes et engagements fondamentaux de l'OSCE, en particulier le principe du « consentement de la nation hôte ».

L'Arménie ne cesse d'utiliser abusivement la route de Latchine à des fins militaires en contravention des dispositions de la déclaration trilatérale selon lesquelles cette route est à l'usage exclusif des citoyens, des véhicules et des marchandises. L'Arménie continue de l'emprunter pour transporter ses militaires et ses armes, ce qui représente une violation flagrante des principes fondamentaux de l'OSCE sous-tendant la lettre et l'esprit de tous les régimes applicables de maîtrise des armements et de mesures de confiance et de sécurité (MDCS).

Permettez-nous de rappeler au Forum que, ces quelque trois dernières décennies, l'Arménie a enfreint de façon éhontée ses engagements politico-militaires dans le domaine de la maîtrise des armements et des MDCS en tirant parti de la fragmentation de la zone d'application de ces régimes et en se soustrayant à tous les mécanismes existants de transparence militaire au sein de l'OSCE. Elle a notamment refusé de communiquer des informations exactes et complètes à propos de ses forces armées stationnées illégalement dans les territoires azerbaïdjanais anciennement occupés, du renforcement à outrance de son potentiel militaire en déployant massivement des armes et du matériel militaire sur ces territoires et des innombrables exercices militaires y effectués. L'ampleur de ces violations a été illustrée de façon éclatante au cours de la guerre de 44 jours de 2020 dans notre région, à la suite de laquelle l'Azerbaïdjan a restauré sa souveraineté et son intégrité territoriale.

Il est regrettable que, ces deux dernières années, l'Arménie n'ait pas échangé, après la fin du conflit armé, ses informations militaires conformément au Document de Vienne et au Traité sur les forces armées conventionnelles en Europe, nuisant ainsi davantage à la transparence militaire et continuant de dissimuler la pratique consistant à renforcer son dispositif militaire.

Dans la situation post-conflit actuelle, l'Arménie doit enfin tirer les leçons de sa récente défaite sur le champ de bataille et se rendre compte de la futilité de sa démarche visant à porter atteinte à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Azerbaïdjan. Nous

demandons instamment à l'Arménie, plutôt que de réinstaller illégalement des fortifications militaires et de se livrer à des provocations militaires, de se concentrer sur la mise en œuvre de bonne foi de ses obligations internationales, des principes fondamentaux de l'OSCE et des dispositions des déclarations trilatérales. C'est indispensable pour contribuer aux efforts de réhabilitation post-conflit et instaurer une paix durable dans la région.

Premièrement, l'Arménie doit finalement assurer le retrait complet de ses formations armées illégales du reste du territoire de l'Azerbaïdjan.

Deuxièmement, plutôt que d'utiliser abusivement la route de Latchine à des fins militaires, l'Arménie doit lutter de bonne foi contre le trafic illicite d'armes sous tous ses aspects, y compris contre leur transfert et leur détournement vers des destinataires non-autorisés, en application de ses engagements politico-militaires pertinents.

Troisièmement, conformément aux obligations qui lui incombent en vertu du droit international coutumier, l'Arménie est tenue d'apporter son concours pour éliminer la menace posée par les mines et autres engins explosifs qu'elle a posés en très grand nombre dans les territoires azerbaïdjanais anciennement occupés. Les mines posées par l'Arménie continuent de coûter la vie à des civils, créent des obstacles supplémentaires au retour des personnes déplacées à l'intérieur du pays, entravent considérablement les efforts de réhabilitation et de reconstruction et compromettent le processus général de normalisation et de réconciliation post-conflit. Depuis la signature de la déclaration trilatérale du 10 novembre 2020, 36 citoyens azerbaïdjanais ont été tués et 165 ont été blessés à la suite de l'explosion de mines. L'Azerbaïdjan figure actuellement parmi les pays les plus minés au monde. Le niveau de précision des cartes des champs de mines, que l'Arménie a été tenue de fournir sous la pression internationale n'est que de 25 %. La communauté internationale doit donc exercer davantage de pression sur l'Arménie pour qu'elle coopère pleinement avec l'Azerbaïdjan et lui fournisse des informations sur les champs de mines dans tous les territoires libérés. En particulier au sein du Forum pour la coopération en matière de sécurité, l'Arménie ne doit pas entraver mais faciliter la réalisation du projet concernant l'assistance pratique demandée par l'Azerbaïdjan dans ce domaine.

De plus, l'Arménie doit cesser de tirer sur les civils qui effectuent dans les territoires libérés des travaux de réparation destinés à faciliter le retour à la vie ordinaire. Il y a eu de nombreux cas de tirs de ce genre, dont celui qui s'est produit récemment au cours duquel des employés d'une entreprise de télécommunications ont été pris pour cible, l'un d'eux ayant été blessé grièvement. Ce sont ces tirs persistants contre des civils qui entravent la remise en état de l'infrastructure et autres travaux de reconstruction.

Quatrièmement, l'Arménie doit participer de bonne foi au processus de délimitation et de démarcation de la frontière d'État avec l'Azerbaïdjan. Nous rappelons au Forum que l'Azerbaïdjan soutient ce processus et a proposé à l'Arménie de le lancer. Toutefois, l'Arménie ne cesse de s'y soustraire en posant des conditions préalables. Les provocations auxquelles l'Arménie s'est livrée récemment portent à croire que ce pays n'est pas intéressé par un tel processus. Il convient par ailleurs d'ajouter que l'Arménie refuse d'honorer son engagement de restituer à l'Azerbaïdjan huit exclaves situées le long de la frontière, qui restent sous l'occupation illégale de l'Arménie.

Cinquièmement et, c'est le plus important, l'Azerbaïdjan a proposé à plusieurs reprises à l'Arménie d'œuvrer à la normalisation des relations interétatiques sur la base de la reconnaissance et du respect mutuels de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'inviolabilité des frontières internationalement reconnues de nos deux pays. Au cours de la période écoulée, nous n'avons pas vu la moindre réaction positive de la part de l'Arménie à cette proposition.

Tout dernièrement, à titre d'étape suivante, l'Azerbaïdjan a présenté les principes de base pour l'établissement de relations entre les deux pays. Des informations détaillées concernant cette proposition ont été communiquées par notre délégation dans le document distribué sous la cote SEC.DEL/103/22, en date du 15 mars 2022. L'Arménie n'a pas encore répondu positivement à cette offre de l'Azerbaïdjan.

Il est particulièrement inquiétant que l'Arménie ne tire toujours pas les leçons du passé le plus récent. Nous réaffirmons qu'il est indispensable pour l'Arménie d'évaluer les nouvelles réalités de façon réfléchie et de ne pas s'appuyer sur des erreurs d'appréciation ou de fausses attentes qui pourraient nuire à la paix et à la stabilité dans la région. L'Arménie devrait plutôt répondre à l'offre constructive de l'Azerbaïdjan, saisir l'occasion historique de normaliser les relations avec les pays voisins et participer aux efforts de consolidation de la paix après le conflit en s'appuyant sur les principes fondamentaux de l'OSCE, ce qui ouvrira d'énormes possibilités pour ce pays et l'ensemble de la région.

Il est indispensable que la communauté internationale, y compris l'OSCE, envoie les messages appropriés à l'Arménie et l'exhorte à se concentrer sur la mise en œuvre de ses obligations plutôt que de poser des actes d'aventurisme et d'opportunisme politico-militaires, qui se sont avérés contreproductifs pour ce pays en tant d'occasions précédentes. Au stade critique actuel dans notre région, des efforts conjoints doivent être entrepris afin de consolider la paix et la stabilité fragiles qui ont été instaurées après la fin du conflit armé.

En conclusion, nous soulignons une fois de plus que les forces armées azerbaïdjanaises continueront de prendre les mesures résolues appropriées pour résister à toute provocation de l'Arménie et assurer la protection de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Azerbaïdjan, ainsi que l'inviolabilité de ses frontières.

Je demande que la présente déclaration soit jointe au journal de la séance.

Merci, Monsieur le Président.

1004^e séance plénière

Journal n° 1010 du FCS, point 1 c) de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION ARMÉNIENNE

Chers collègues,

La délégation azerbaïdjanaise, fidèle à ses meilleures traditions, tente de justifier les provocations et les infractions commises par l'Azerbaïdjan en soulevant des allégations infondées contre l'Arménie. Tout en rejetant la totalité de ces allégations, je saisis cette occasion afin d'informer le Forum pour la coopération en matière de sécurité des actions provocatrices menées récemment par les forces armées azerbaïdjanaises à la fois le long de la frontière avec l'Arménie et sur la ligne de contact dans l'Artsakh.

Plus précisément, le 7 mars, une quarantaine de minutes après minuit, des unités des forces armées azerbaïdjanaises ont ouvert le feu sur les positions militaires arméniennes situées dans la partie occidentale de la frontière d'État entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan, à la suite de quoi deux membres des forces armées arméniennes ont été blessés par balles. L'un d'entre eux, le sergent Hrach Manasaryan, est décédé sur le chemin de l'hôpital.

La situation le long de la ligne de contact dans l'Artsakh n'est pas meilleure. Depuis maintenant plusieurs semaines, les résidents des villages situés dans les régions d'Askeram et de Martouni de l'Artsakh sont victimes d'actes de terreur et d'intimidation. Les forces armées azerbaïdjanaises procèdent activement à des tirs au moyen d'armes de divers calibres, dont des mortiers, contraignant par-là les agriculteurs à suspendre toute activité. En particulier, entre 14 heures et 14 h 30, le 9 mars, deux obus de mortier de 60 mm ont été tirés en direction de la zone voisine du village de Khnoushinak dans la région de Martouni de l'Artsakh et, de 15 h 50 le 10 mars à 5 h 40 le 11 mars, les forces armées azerbaïdjanaises ont tiré 23 obus de mortier de 60 mm vers l'est, entraînant l'explosion d'un total de 23 mines à proximité du village de Kharamort.

Depuis le 8 mars, l'armée azerbaïdjanaise refuse, sans fournir la moindre explication, que des travaux de réparation soient effectués sur le gazoduc dans la zone qui est sous son contrôle. Il a été complètement coupé, privant ainsi l'ensemble de la population de l'Artsakh de gaz. Cette action est d'autant plus éhontée que les conditions climatiques sont rudes, les températures nocturnes étant glaciales. Cette rupture délibérée de l'approvisionnement en gaz et l'obstruction des travaux de réparation ont déjà conduit à une crise humanitaire. Les hôpitaux, les écoles, les maternelles et les boulangeries ont été privées de gaz et d'électricité.

Ces provocations montrent clairement que la direction politico-militaire de l'Azerbaïdjan a décidé d'exploiter l'environnement actuel en matière de sécurité pour aggraver la situation fragile dans la zone du conflit du Haut-Karabakh en recourant une fois de plus à la force et à la menace d'y recourir contre l'Artsakh et l'Arménie ainsi qu'en commettant une nouvelle série d'actes d'intimidation.

Le Gouvernement arménien est attaché à tous les efforts visant à apporter la paix et la prospérité à la région. Aussi a-t-il adopté une stratégie d'ouverture d'une ère de développement pacifique dans la région et prend-il résolument les mesures nécessaires à cette fin. L'instauration d'une paix durable dans la région est l'une des priorités du Gouvernement arménien. La position de la République d'Arménie s'agissant de la normalisation des relations a également été exposée par la délégation arménienne dans une note verbale distribuée le 15 mars 2022 sous la cote SEC.DEL/104/22. Toutefois, en dépit de tous nos efforts, la paix restera un rêve illusoire tant que les autorités azerbaïdjanaises n'auront pas démontré leur volonté de soutenir ce programme de paix en cessant leurs actions agressives et hostiles et en participant véritablement au processus de négociation mené sous les auspices des coprésidents du Groupe de Minsk de l'OSCE.

Je demande que la présente déclaration soit jointe au journal de la séance.

1004^e séance plénière

Journal n° 1010 du FCS, point 2 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION OUZBÈQUE

Excellences

Chers collègues,

Ayant exercé la présidence de la séance de clôture de la trente-deuxième Réunion annuelle d'évaluation de l'application (RAEA), permettez-moi de vous faire un bref compte rendu de la réunion, qui s'est tenue selon un format hybride à Vienne et par visioconférence les 1^{er} et 2 mars. Le rapport de synthèse de la RAEA est en cours d'élaboration et sera distribué en temps utile par la présidence du Forum pour la coopération en matière de sécurité (FCS).

La RAEA a été organisée sous la présidence azerbaïdjanaise du FCS conformément à la Décision n° 6/21 du FCS et à l'ordre du jour annoté publié sous la cote FSC.AIAM/1/21/Rev.1. La réunion a été coprésidée par la Norvège et l'Ouzbékistan et a consisté en une séance d'ouverture, trois séances de travail et une séance de clôture.

L'Azerbaïdjan, en sa qualité de président du FCS, et la Norvège, chargée de présider les séances d'ouverture et de clôture, ont ouvert la RAEA.

Dans ses observations liminaires, la présidence azerbaïdjanaise du FCS a noté que l'application des accords de maîtrise des armements et des mesures de confiance et de sécurité (MDCS) pouvait apporter une contribution substantielle à la paix, la sécurité et la stabilité dans l'espace de l'OSCE et que l'objectif principal des régimes de maîtrise des armements et de MDCS devrait être de donner effet et expression aux principes et engagements fondamentaux auxquels nous avons souscrit dans le cadre de l'OSCE.

La Norvège a fait observer dans sa déclaration liminaire que la RAEA se tenait dans le contexte d'une dégradation rapide de la situation en matière de sécurité en Europe. Un représentant du Centre de prévention des conflits (CPC) a donné ensuite un bref aperçu de l'application des engagements convenus au titre du Document de Vienne et du résultat des débats menés au cours de la quinzième Réunion des chefs des centres de vérification en décembre 2021.

Se référant à la situation actuelle en matière de sécurité, de nombreuses délégations ont pris la parole pendant la séance d'ouverture pour souligner qu'il n'était pas possible de

« faire comme si de rien n'était » dans une telle situation tout en réaffirmant leur plein attachement et leur pleine adhésion au Document de Vienne, instrument essentiel pour la transparence et la prévisibilité en Europe. De nombreux États participants ont annoncé que, compte tenu de la gravité de la situation, ils ne participeraient pas aux séances de travail de la RAEA.

La séance de travail 1, consacrée à l'application de l'échange global d'informations militaires et des chapitres I à III du Document de Vienne 2011, a porté sur les points suivants :

- Le passage à un format entièrement électronique, à la fois pour l'échange global d'informations militaires et l'échange annuel d'informations militaires, a été souligné. L'idée d'inclure dans l'échange global d'informations militaires des renseignements plus détaillés sur les emplacements des troupes étrangères a été évoquée. En outre, le modérateur a demandé l'avis des participants pour ce qui était de confier au CPC la tâche de télécharger les renseignements communiqués au titre de l'échange annuel d'informations militaires et de l'échange global d'informations militaires sur le site DelWeb dans le cadre de l'atelier sur l'échange automatisé de données. Les échanges électroniques auxquels il a été procédé en 2020 et en 2021 ont été qualifiés de concluants.
- Le CPC a contribué à la séance en présentant un aperçu des renseignements communiqués dans le cadre de l'échange global d'informations militaires et de l'échange annuel d'informations militaires ainsi que de l'utilisation du système de gestion de l'information et d'établissement de rapports (iMARS), en soulignant que la validation des données pendant les échanges d'informations avait permis d'en accroître l'exactitude. La possibilité d'accéder à iMARS via le réseau de communications de l'OSCE, ce qui était utile en termes de mobilité à condition qu'un niveau adéquat de sécurité des données puisse être maintenu, a été débattue.
- Les formulaires de notification existants et les nouveaux formulaires, ainsi qu'un nouvel échange ponctuel de données sur les systèmes d'armes et équipements d'importance majeure, ont été examinés ;
- S'agissant de la planification, des dépenses et des budgets de la défense, il a été noté que le taux de communication d'informations en la matière en 2021 avait été faible. En outre, la question a été posée de savoir s'il pouvait être recouru davantage aux paragraphes 15.5 à 15.10 du Document de Vienne 2011 (sur des éclaircissements et sur des informations supplémentaires) pour accroître l'efficacité des échanges d'informations. Le CPC a fait observer qu'il était difficile de déterminer les dates limites pour la communication de renseignements dans le cadre de l'échange global d'informations militaires et de l'échange annuel d'informations militaires ;
- S'agissant de la réduction des risques, le CPC a donné un aperçu des cas précédents dans lesquels les mécanismes pertinents ont été invoqués. Le modérateur a décrit l'application des mécanismes dans les années 1990, en notant que le mécanisme de coopération relative aux incidents dangereux de nature militaire n'avait jamais été invoqué. À cet égard, la possibilité d'utiliser les points de contact a été examinée. La question a également été posée de savoir si un lien pouvait être établi entre les accords

sur les incidents en mer (INCSEA) et les mécanismes prévus au titre du chapitre III du Document de Vienne.

La séance de travail 2, consacrée à l'application des chapitres IV à XII du Document de Vienne 2011, a offert l'occasion de mener des débats sur les contacts, les activités militaires, la conformité et la vérification, les mesures régionales et le réseau de communications de l'OSCE. Un État participant a fait une déclaration sur la conformité et la vérification dans laquelle il a expliqué à quelles unités/formations et troupes les dispositions du Document de Vienne s'appliquaient d'après lui et quelles étaient à son avis les dispositions applicables à la notification préalable et à l'observation de certaines activités militaires.

Aucune déclaration n'a été faite durant la séance de travail 3, qui a porté sur les suggestions visant à améliorer encore les MDCS convenues.

Chers collègues,

Permettez-moi de saisir cette occasion pour exprimer notre gratitude à la présidence azerbaïdjanaise du FCS, à la Norvège et au Secrétariat de l'OSCE ainsi qu'aux modérateurs et aux rapporteurs des séances de travail pour la préparation et la conduite de cette réunion dans les circonstances difficiles dues à la situation actuelle en matière de sécurité.

Monsieur le Président, je vous demande de bien vouloir joindre la présente déclaration au journal de cette séance du FCS.

Merci.